

Le Saint-Père chargea les Augustins de l'Assomption de l'établissement d'une mission à Eski-Chéhir, à 350 kilomètres à l'est de Constantinople.

Eski-Chéhir, l'ancienne Dorylée des croisés, où se livra la fameuse bataille de ce nom, est aujourd'hui une ville de 25,000 habitants. La population se compose de Turcs, de Grecs et d'Arméniens. Jusqu'à ces dernières années, l'accès de cette ville était interdit aux Européens ; mais les travaux du chemin de fer en ont fait venir un grand nombre, et on en compte beaucoup sur les différentes lignes dont Eski-Chéhir est le centre.

Il y a six ans, les premiers missionnaires d'Eski-Chéhir étaient regardés comme des perturbateurs de l'ordre public ; emprisonnés dans leur propre demeure, gardés par la police turque, ils ne pouvaient s'aventurer dans les rues sans s'exposer aux plus graves inconvenients. Aujourd'hui, cette même population prend part à toutes nos fêtes, et ces mêmes soldats qui ont traîné nos Pères en prison, escortent maintenant avec respect le Saint-Sacrement dans les rues, car depuis trois ans la procession de la Fête-Dieu se fait en grande pompe.

La vénérable religieuse parle ensuite de l'œuvre accomplie par elle et ses compagnes. En 1897 elles ont soigné chez elles 3,418 malades et en 1898, 5,255. Elles ont fait de plus nombre de visites aux malades retenus à leur domicile.

Et ce n'est là qu'une partie de leur œuvre !

Il n'est pas étonnant que les préjugés turcs se soient évanouis au contact de cette charité surhumaine.

---

JAPON.—Mgr. Cousin, évêque de Nagasaki, communique aux *Missions catholiques* les résultats des travaux de ses missionnaires en 1898 :

2,035 baptêmes, dont 426 d'adultes ; 1,322 confirmations ; 20,629 confessions annuelles ; 17,986 communions pascales. La population catholique est de 35,645 néophytes.

---

PÉROU.—Tout ne va pas au goût des Francs-Maçons dans cette république du Pérou où, il y a près de deux ans, ils ont réussi à faire adopter une loi établissant le mariage civil. L'on se souvient que ce fut l'occasion de la démission de M. de la Romana, l'un des ministres.

*El Libre Pensamiento*, l'une de leurs publications, se plaint de ce que, grâce aux intrigues cléricales, la loi soit restée lettre morte. A la date de cet article, plus d'un an après l'adoption de la loi, un seul mariage civil avait été célébré dans tout le pays.

Honneur au peuple catholique du Pérou !

6 février 1899.